

Administration générale

MINISTÈRE DU LOGEMENT
ET DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

Secrétariat général

Arrêté du 5 mai 2014 modifiant l'arrêté du 4 septembre 2013 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la mission interministérielle d'inspection du logement social du ministère de l'égalité des territoires et du logement et du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

NOR : ETLK1409136A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre du logement et de l'égalité des territoires,

Vu l'arrêté du 12 juillet 2010 modifié fixant la répartition de l'enveloppe d'emplois et de points de nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour ;

Vu l'arrêté du 4 septembre 2013 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la mission interministérielle d'inspection du logement social du ministère de l'égalité des territoires et du logement et du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ;

Vu l'avis du comité technique spécial de la mission interministérielle d'inspection du logement social en date du 12 février 2014,

Arrête :

Article 1^{er}

Dans l'annexe de l'arrêté du 4 septembre 2013 susvisé :

- le nombre d'emplois attribués d'inspecteur-auditeur, spécialité comptable et financière, à Paris est de cinq à compter du 1^{er} juillet 2014 ;
- le nombre d'emplois attribués d'inspecteur-auditeur, spécialité comptable et financière, à Toulouse est de quatre à compter du 1^{er} juillet 2014.

Article 2

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 5 mai 2014.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur des ressources humaines,
F. CAZOTTES